

# DES DOUTES PERSISTANTS

Par un courrier datant du 04 Juin 2018 UNITÉ SGP POLICE FO GUADELOUPE interpelle MR LE PRÉFET DE REGION sur la situation plus qu'ambigüe des fonctionnaires de Police au sein de la chambre carcérale du CHU.



**Au regard de tous ces éléments pouvez-vous à ce jour attester que les policiers n'encourent aucun risque pour leur santé à assurer cette mission ?**

**FSMI**  
FÉDÉRATION DE SYNDICATS  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
FORCE OUVRIÈRE

**UNITÉ SGP  
POLICE**

Pointe à Pitre le 04 Juin 2018

Le Secrétaire Départemental  
Parice ABDALLAH

A

Monsieur le Préfet de la Région  
GUADELOUPE

**OBJET : Point sur la situation des fonctionnaires de Police au CHU de la GUADELOUPE**

Monsieur le Préfet,

Lors de l'ORCT du 11 Avril 2018, Monsieur Parice LOISELMEYER de l'Agence régionale de Santé nous a clairement signalé que la chambre carcérale qui est située dans le tour sud du CHU n'était point adaptée au risque de violence et bactériologique.

Néanmoins, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre par voie de presse que les agents d'expertise de l'Agence régionale déclarent qu'il y avait une nécessité absolue de décaler l'ensemble du CHU afin de procéder à un relogement et à une répartition complète du site.

De plus, dans le rapport d'expertise il est clairement stipulé à la page 23 paragraphe 2.6.2, je cite :  
« Lors de la visite des étages de la tour sud, il a été observé des traces de pollution au niveau des cages d'escalier les ascenseurs n'ayant pas fait l'objet d'une désinfection et d'une élimination depuis l'incendie, comme les cages d'escalier, les escaliers être des vecteurs de transfert de virus et d'autres pathogènes dans le tour sud ». Il est donc préconisé une désinfection et une dépollution des lieux et particulièrement des cages d'ascenseurs et d'escaliers.

Cette situation plus qu'ambigüe ne rassure pas du tout les fonctionnaires de police assignés cette mission au sein de cet établissement de santé.

Au regard de tous ces éléments pouvez-vous à ce jour attester que les policiers n'encourent aucun risque pour leur santé à assurer cette mission ?

Les fonctionnaires de Police ont besoin de réponses claires face à cette situation afin d'accomplir leur mission en toute sérénité.

De par votre Ministère les Polices, je sollicite de votre part la diffusion d'un écrit stipulant clairement que les fonctionnaires de Police peuvent assurer cette mission qui leur est allouée en toute sérénité, voire en toute quiétude.

**POUR TOUTES LES VOTES VUS, JE VOUS PUIS ASSURER LE PRÉFET DE LA RÉGION DE LA GUADELOUPE DE NOTRE RECONNAISSANCE ET NOTRE REPERCUSSION CARÉNAIRE.**

Le Secrétaire Départemental

Parice ABDALLAH

UNITÉ SGP POLICE FO GUADELOUPE réclame impérativement des réponses claires face à cette situation énigmatique.  
Les fonctionnaires de police ont besoin d'accomplir cette mission en toute sécurité voire en toute quiétude.

## UNITÉ SGP POLICE FO GUADELOUPE PRÉSENT DANS TOUS LES COMBATS

**UNITÉ SGP  
POLICE**  
FORCE OUVRIÈRE

NOU PA KA LAGÉ ANYEN



UNITÉ SGP Police - FO 971

**FSMI**  
FORCE OUVRIÈRE  
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

Pointe à Pitre le 04 Juin 2018

Le Secrétaire Départemental  
Patrice ABDALLAH

A

Monsieur le Préfet de la Région  
GUADELOUPE

**OBJET : Point sur la situation des fonctionnaires de Police au CHU de la GUADELOUPE**

Monsieur le Préfet,

Lors du CHSCT du 11 Avril 2018, Monsieur Patrice SAINT-MARTIN de l'agence régionale de Santé nous a clairement signifié que la chambre carcérale qui est située dans la tour sud du CHU n'était point exposée au risque de toxicité et bactériologique.

Néanmoins nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre par voie de presse que les rapports d'expertise de l'Agence Régionale déclaraient qu'il y avait une nécessité absolue de délocaliser l'ensemble du CHU afin de procéder à un nettoyage et à une dépollution complète du site.

De plus dans le rapport d'expertise il est clairement stipulé à la page 28 paragraphe 3.6.1, je cite :  
« Lors de la visite des étages de la tour sud, il a été observé des traces de poussières au niveau des cages d'escalier. Les ascenseurs n'ayant pas fait l'objet d'une décontamination et d'une dépollution depuis l'incendie, comme les cages d'escalier, ils pourraient être des vecteurs de transports de suies et d'autres polluants dans la tour sud ». Il est donc préconisé une décontamination et une dépollution des lieux et particulièrement des cages d'ascenseurs et d'escaliers.

Cette situation plus qu'ambiguë ne rassure pas du tout les fonctionnaires de police exerçant cette mission au sein de cet établissement de santé.

Au regard de tous ces éléments pouvez-vous à ce jour attester que les policiers n'encourent aucun risque pour leur santé à assurer cette mission ?

Les fonctionnaires de Police ont besoin de réponses claires face à cette situation afin d'accomplir leur mission en toute quiétude.

De part cela Monsieur le Préfet, je sollicite de votre part la diffusion d'un écrit stipulant clairement que les fonctionnaires de Police peuvent exercer cette mission qui leur est dévolue en toute sécurité, voire en toute quiétude.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie Monsieur le Préfet, de croire en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le secrétaire Départemental



Patrice ABDALLAH